
Mairie de Boissy Fresnoy

Conseil Municipal du Jeudi 15 avril 2021 Procès-Verbal Numéro 2021-03

Nombre de conseillers Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle
En exercice :15 multifonction en raison de l'épidémie de COVID19 le **Jeudi 15 avril 2021**
Nombre de conseillers **à 19 heures** sous la présidence, de Monsieur Alain LEPINE, Maire.
présents : 12
Nombre de votants : 14

Etaient présents : MM. Alain LEPINE - Philippe COCHARD - Mathieu LOURY – Jérôme DORMOY - Mmes Mélanie PARIS - Martine BAHU - MM. Nicolas NADEAU - Alain DECARNELLE - Mme Alexandra CALAS - MM. Jean-François BOULIOL - Hervé SIMAR - Bertrand POSTEL
Etaient absents : Mme Elodie BEAUCHAMP pouvoir M. Mathieu LOURY
M. Jérôme LISEK pouvoir M. Alain LEPINE
M. Jean-Michel CORNET

Ordre du jour :

Vote du budget primitif 2021 eau et assainissement – amortissement travaux 2020
Impôts locaux 2021 vote des taux
Participation de la commune au CCAS
Vote du budget primitif 2021 communal - amortissement travaux 2020
Modification des statuts de la CCPV
Rapport analyse mission maîtrise d'œuvre travaux rue des blassiers et rue du Clos
Convention relative à l'attribution d'une subvention au centre socioculturel les portes du Valois –
épicerie solidaire solidami et pilotage 2021

Monsieur Le Maire ouvre la séance, et remercie les membres présents, et après avoir recensé les votes par procuration il nomme Madame BAHU Martine en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 24 mars 2021

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des commentaires au sujet du compte rendu de la séance du mercredi 24 mars 2021.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1/ Vote du budget primitif 2021 eau et assainissement Amortissement travaux 2020

Délibération 2021/17

Après la présentation aux élus, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se reporter à la documentation qui leur a été transmise à savoir :

- Un extrait du budget détaillant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'approuver le budget primitif 2021 du budget de l'eau-assainissement en suréquilibre financier pour la section d'exploitation et d'investissement comme suit :

Le budget tient compte du résultat constaté au compte administratif

	Recettes en €	Dépenses en €
Section de fonctionnement	370 513.46 (Dont résultat fonctionnement reporté de 316 216.46€)	206 262.95 €
Section d'investissement	378 228.42 (Dont Excédent investissement antérieur reporté de 223 058.47)	378 228.42 €
Total	748 741.88	584 491.37 €
Suréquilibre	164 250.51 €	

Après avoir pris connaissance du budget primitif 2021, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2021 arrêté en dépense à **206 262.95€** et en recettes à **370 513.46€** en section d'exploitation et à **378 228.42€** en dépenses et à **378 228.42€** en recettes en section d'investissement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe la durée d'amortissement des biens pour l'année 2020 en méthode linéaire comme suit :

Bien	Durée d'amortissement
Diagnostic amiante plomb travaux château d'eau (acp - soteno)	5 ans
Mise en place d'un analyseur et chloration	10 ans

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 300,00	168 000
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	47 000
617	Etudes et recherches	7 300,00	118 000
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		13 300,00	168 000
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 300,00	168 000
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	34 865,85	38 262
044	Dotations financières et matérielles	34 865,85	38 262

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	55 000,00	50 000,00
70613	Participations assainissement collectif	25 000,00	20 000,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		55 000,00	50 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		55 000,00	50 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 297,00	4 297,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 297,00	4 297,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 297,00	4 297,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		58 297,00	54 297,00

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,
201901	Opération d'équipement n° 201901 (5)	16 000,00	0,
201903	Opération d'équipement n° 201903 (5)	54 000,00	0,
202001	Opération d'équipement n° 202001 (5)	18 000,00	0,
202002	Opération d'équipement n° 202002 (5)	25 000,00	0,
202003	Opération d'équipement n° 202003 (5)	29 000,00	0,
202004	Opération d'équipement n° 202004 (5)	12 000,00	0,
202005	Opération d'équipement n° 202005 (5)	3 500,00	0,
202006	Opération d'équipement n° 202006 (5)	100 000,00	0,
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	0,00	29 000,
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	0,00	1 400,
202103	Opération d'équipement n° 202103 (5)	0,00	3 500,
202104	Opération d'équipement n° 202104 (5)	0,00	215 906,
	Total des dépenses d'équipement	257 500,00	249 806,
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,
13	Subventions d'investissement	0,00	0,
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,
020	Dépenses imprévues	0,00	0,
	Total des dépenses financières	0,00	0,
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,
	TOTAL DEPENSES REELLES	257 500,00	249 806,
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 297,00	4 297,
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 297,00	4 297,
1391	Subventions d'équipement	3 297,00	4 297,
	Charges transférées	0,00	0,
041	Opérations patrimoniales (9)	43 284,00	54 717,
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	43 284,00	54 717,
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	46 581,00	59 014,

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition: nouvelles (3)
13	Subventions d'investissement	0,00	7 47
131	Subvention d'équipement	0,00	7 47
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
Total des recettes d'équipement		0,00	7 47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	43 284,00	54 71
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	43 284,00	54 71
Total des recettes financières		43 284,00	54 71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		43 284,00	62 19
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>34 865,85</i>	<i>38 26</i>
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	<i>974,00</i>	<i>2 77</i>
2812	<i>Agencements, aménagements de terrains</i>	<i>28,40</i>	<i>2</i>
2813	<i>Constructions</i>	<i>16 134,00</i>	<i>16 13</i>
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	<i>6 091,08</i>	<i>7 68</i>
28158	<i>Autres matériels, outillage technique</i>	<i>7 794,53</i>	<i>7 79</i>
2818	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>3 843,84</i>	<i>3 84</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		34 865,85	38 26
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<i>43 284,00</i>	<i>54 71</i>
203	<i>Frais d'études, recherche, développement</i>	<i>9 000,00</i>	<i>8 56</i>
213	<i>Constructions</i>	<i>0,00</i>	<i>23</i>
2156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	<i>34 284,00</i>	<i>8 41</i>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>0,00</i>	<i>37 50</i>
TOTAL RECETTES D'ORDRE		78 149,85	92 97

2/ Impôts locaux 2021 vote des taux

Délibération 2021/18

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission budget propose de maintenir les taux votés en 2020, à savoir :

- Foncier Bâti = 25.92 %
- Foncier Non-Bâti = 27.93 %

D'autre part, à compter de 2021, il n'y a plus de Taxe d'Habitation (pour mémoire : taux à 15.80 %).

Aussi, pour compenser cette perte de recettes, les communes bénéficient du transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), c'est-à-dire que le taux de référence pour 2021 de la TFPB pour la commune correspondra à son taux TFPB de 2020 additionné au TFPB départemental qui est de 21.54 %.

Il vous est proposé de voter les taux suivants :

- Foncier Bâti = 25.92% + 21.54% = 47.46 %
- Foncier Non-Bâti = 27.93 %

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés, décide d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

- Foncier Bâti = 47.46 %
- Foncier Non-Bâti = 27.93 %

Autorise Monsieur le Maire à procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

3/ Participation de la commune au CCAS

Délibération 2021/19

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer une subvention de 10 000.00 € au budget annexe du C.C.A.S pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'attribuer la somme de 10 000.00€ au budget annexe C.C.A.S – article 657362

4/ Vote du budget primitif 2021 communal - amortissement travaux 2020

Délibération 2021/20

Après la présentation aux élus, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se reporter à la documentation qui leur a été transmise à savoir :

- Une note de présentation synthétique conforme aux dispositions de la loi 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « Nôtre »
- Un extrait du budget détaillant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement et l'état de la dette.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'approuver le budget primitif 2021 de la commune dont l'équilibre général se présente comme suit : Le budget tient compte du résultat constaté au compte administratif.

	Recettes en €	Dépenses en €
<i>Section de fonctionnement</i>	955 939.69 (Dont résultat fonctionnement reporté de 371 717.35€)	950 708.22 €
<i>Section d'investissement</i>	721 244.34 (Dont Excédent investissement antérieur reporté de 7 162.12€)	721 244.34 €
<i>Total</i>	1 677 184.03	1 671 952,56 €
<i>Suréquilibre</i>	5 231.47 €	

Après avoir pris connaissance du budget primitif 2021 et la note de présentation y afférente, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2021 arrêté en dépenses à **950 708.22€** et à **955 939.69€** en recettes en section de fonctionnement et à **721 244.34€** en dépenses et à **721 244.34 €** en recettes en section d'investissement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe la durée d'amortissement des biens pour l'année 2020 en méthode linéaire comme suit :

Bien	Durée d'amortissement
Eclairage public rue du calvaire et city stade travaux effectué par SE60	30 ans

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
011	Charges à caractère général	307 800,00	323 000,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	1 400,00	26 000,00
60611	Eau et assainissement	3 700,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	24 000,00	24 000,00
60621	Combustibles	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	1 100,00	1 100,00
60624	Produits de traitement	800,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	800,00	500,00
60636	Vêtements de travail	400,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 200,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	800,00	1 600,00
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	66 000,00	70 000,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	1 500,00
61521	Entretien terrains	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 000,00	24 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	15 600,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 050,00	249 630,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	170,00	170,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	2 800,00
6338	Autres Impôts, taxes sur rémunérations	500,00	600,00
6411	Personnel titulaire	105 000,00	110 000,00
6413	Personnel non titulaire	35 000,00	36 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	27 000,00	33 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 500,00	29 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 600,00	26 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 600,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	6 400,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	1 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	880,00	660,00
014	Atténuations de produits	39 811,00	39 811,00
739221	FNGIR	39 811,00	39 811,00

COMMUNE DE BOISSY FRESNOY - COMMUNE DE BOISSY FRESNOY - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	3 500,0
6714	Bourses et prix	500,00	500,0
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	3 000,0
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	361,0
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	361,0
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		655 061,00	703 805,0
023	Virement à la section d'investissement	234 952,71	224 240,2
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	22 625,30	22 663,0
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 625,30	22 663,0
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		257 578,01	246 903,2
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		257 578,01	246 903,2
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		912 639,01	950 708,2

RESTES A REALISER N-1 (11)

III – VOTE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES			

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	54 000,00	40 900,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	9 000,00	9 900,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	31 000,00
73	Impôts et taxes	302 273,00	316 333,00
73111	Impôts directs locaux	291 000,00	305 060,00
73211	Attribution de compensation	11 273,00	11 273,00
74	Dotations et participations	183 000,00	197 531,00
7411	Dotation forfaitaire	83 000,00	82 597,00
74121	Dotation de solidarité rurale	50 000,00	61 599,00
74127	Dotation nationale de péréquation	30 000,00	24 647,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	3 027,00
7478	Participat* Autres organismes	20 000,00	21 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	0,00	4 661,00
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00	20 000,00
752	Revenus des Immeubles	23 000,00	20 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		567 273,00	574 764,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		567 273,00	574 764,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (7) (8)	9 458,34	9 458,34
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 458,34	9 458,34
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 458,34	9 458,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		576 731,34	584 222,34

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
010	Stocks	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00
201705	Opération d'équipement n° 201705 (5)	2 500,00	0,00
201813	Opération d'équipement n° 201813 (5)	8 800,00	0,00
201822	Opération d'équipement n° 201822 (5)	17 700,00	0,00
201901	Opération d'équipement n° 201901 (5)	2 000,00	0,00
201902	Opération d'équipement n° 201902 (5)	4 000,00	0,00
201903	Opération d'équipement n° 201903 (5)	300,00	0,00
201906	Opération d'équipement n° 201906 (5)	40 000,00	236 000,00
201907	Opération d'équipement n° 201907 (5)	2 500,00	0,00
201908	Opération d'équipement n° 201908 (5)	2 760,00	2 760,00
201909	Opération d'équipement n° 201909 (5)	4 980,00	4 980,00
201910	Opération d'équipement n° 201910 (5)	6 850,00	7 980,00
201911	Opération d'équipement n° 201911 (5)	19 800,00	0,00
201912	Opération d'équipement n° 201912 (5)	40 000,00	6 000,00
201918	Opération d'équipement n° 201918 (5)	7 300,00	0,00
202001	Opération d'équipement n° 202001 (5)	2 000,00	0,00
202002	Opération d'équipement n° 202002 (5)	2 000,00	0,00
202003	Opération d'équipement n° 202003 (5)	500,00	0,00
202004	Opération d'équipement n° 202004 (5)	236 700,00	0,00
202005	Opération d'équipement n° 202005 (5)	100 000,00	0,00
202006	Opération d'équipement n° 202006 (5)	4 300,00	0,00
202007	Opération d'équipement n° 202007 (5)	2 400,00	0,00
202008	Opération d'équipement n° 202008 (5)	7 000,00	0,00
202009	Opération d'équipement n° 202009 (5)	5 000,00	0,00
202010	Opération d'équipement n° 202010 (5)	1 500,00	0,00
202011	Opération d'équipement n° 202011 (5)	10 000,00	0,00
202012	Opération d'équipement n° 202012 (5)	3 000,00	0,00
202013	Opération d'équipement n° 202013 (5)	24 000,00	0,00
202014	Opération d'équipement n° 202014 (5)	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	0,00	300,00
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	0,00	20 800,00
202103	Opération d'équipement n° 202103 (5)	0,00	5 000,00
202104	Opération d'équipement n° 202104 (5)	0,00	2 000,00
202105	Opération d'équipement n° 202105 (5)	0,00	2 500,00
202106	Opération d'équipement n° 202106 (5)	0,00	10 000,00
202107	Opération d'équipement n° 202107 (5)	0,00	3 600,00
202108	Opération d'équipement n° 202108 (5)	0,00	2 400,00
202109	Opération d'équipement n° 202109 (5)	0,00	40 000,00
202110	Opération d'équipement n° 202110 (5)	0,00	2 000,00
202111	Opération d'équipement n° 202111 (5)	0,00	300,00
202112	Opération d'équipement n° 202112 (5)	0,00	4 200,00
202113	Opération d'équipement n° 202113 (5)	0,00	27 000,00
202114	Opération d'équipement n° 202114 (5)	0,00	29 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	614 116,00	645 646,0
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	9 458,34	9 458,3
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	9 458,34	9 458,3
13012	Sub. transf cpte résuit. Régions	3 000,00	3 000,0
13013	Sub. transf cpte résuit. Départements	0 458,34	0 458,3
	Charges transférées (9)	0,00	0,0
041	Opérations patrimoniales (10)	6 536,18	0,0
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0 536,18	0,0
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 994,52	9 458,3
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	630 110,52	655 104,3

	RESTES A REALISER N-1 (11)
--	-----------------------------------

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelles (3)
010	Stocks	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	116 000,00	185 17
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 000,00	83 76
1323	Subv. non transf. Départements	98 000,00	101 41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000,00	200 00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	200 00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
	Total des recettes d'équipement	136 000,00	385 17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	82 00
10222	FCTVA	0,00	15 00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	67 00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,règle)	0,00	
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
	Total des recettes financières	0,00	82 00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	136 000,00	467 17
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	234 952,71	224 24
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	22 625,30	22 66
28031	Frais d'études	510,00	27
28041583	GFP : Projet Infrastructure	0,00	27
2804173	Autres EPL : Proj Infrastruct. Int. Nat.	4 503,00	4 50
281312	Bâtiments scolaires	17 552,30	17 55
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	257 578,01	246 96
041	Opérations patrimoniales (9)	8 536,18	
2031	Frais d'études	6 536,18	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	264 114,18	246 96

Transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » au 1^{er} juillet 2021- Transfert de la compétence « Eau potable » au 1^{er} janvier 2022 - Autres modifications diverses de régularisation

La dernière révision des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 13 décembre 2018 puis actée par arrêté préfectoral en date du 19 juin 2019.

Depuis lors des changements sont intervenus et réclament la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de modification statutaire.

Ainsi, lors de sa séance du 25 mars dernier, le Conseil Communautaire a approuvé les modifications suivantes :

Compte-tenu de la modification de la répartition de la population, le nombre de sièges attribué à deux des communes membres a évolué depuis le renouvellement des instances communautaires

Le Plessis-Belleville : passage de 5 à 4 sièges

Nanteuil-le-Haudouin : passage de 5 à 6 sièges.

Pour les autres communes, le nombre de sièges reste inchangé. Au global, le nombre de conseillers communautaires reste fixé à 94.

L'article 13 de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a supprimé la catégorie des compétences dites « optionnelles ». Ce vocable a donc été supprimé. Désormais, les communautés de communes sont libres de choisir des compétences dites « supplémentaires » en plus des compétences obligatoires fixées par le CGCT.

En 2019, la création de l'établissement Danse et Musique en Valois avait été approuvée sous la forme d'une régie personnalisée. Le paragraphe consacré à l'enseignement artistique et musical sur le territoire a donc été revu pour prendre en compte cette modification

Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, la CCPV a souhaité se doter de la compétence « Organisation de la Mobilité » à compter du 1^{er} juillet 2021. Les nouveaux statuts ont donc été modifiés en conséquence.

Conformément aux textes en vigueur et aux travaux engagés depuis plusieurs années, la CCPV a souhaité se voir transférer la compétence « eau potable » à compter du 1^{er} janvier 2022. Les nouveaux statuts ont donc été modifiés en conséquence.

Conformément aux textes en vigueur, le Conseil Municipal dispose de 3 mois pour donner son avis sur cette modification statutaire.

En cas d'approbation aux règles de majorité fixées, le Préfet prendra un arrêté pour acter de ces modifications.

Après avoir entendu l'exposé, LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

VU la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

VU la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 relative à l'orientation des Mobilités ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 portant modification des statuts de la CCPV ;

VU la délibération n°2021/23 du Conseil Communautaire en date du 25 mars 2021 approuvant la modification des statuts de la CCPV sur les points suivants :

Transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » au 1^{er} juillet 2021 - Transfert de la compétence « Eau potable » au 1^{er} janvier 2022 -Autres modifications diverses de régularisation

VU le projet de statuts à intervenir ; **DELIBERE**

1^{er} vote (Compétence Mobilité) : à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » à la CCPV à compter du 1^{er} juillet 2021, et la modification des statuts qui s'y rapporte

2^{ème} vote (Compétence Eau potable) : à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le transfert de la compétence « Eau potable » à la CCPV à compter du 1^{er} janvier 2022 et la modification des statuts qui s'y rapporte

3^{ème} vote (autres modifications diverses) : à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les autres modifications statutaires énumérées dans l'exposé ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le cypré de Crepy en Valois va être repris par la CCPV, il sera 100% financé par l'état.

6/ Rapport analyse mission maitrise d'œuvre travaux rue des blassiers et rue du Clos

Délibération 2021/22

Le Conseil Municipal :

Vu : l'article R 2123-1 du Code la Commande Publique, les articles L.2122-21-6° et L 2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis d'appel à concurrence envoyé à la publication le 10 février 2021, considérant :

Les offres reçues et l'analyse des offres par l'ADTO-SAO comme suit :

■ Analyse des offres

Analyse du prix			
Désignation		ARÉA	ÉV
Montant de l'offre	€ HT	24 822,50 €	25 200
Points	sur 100	100,00	98,0
Points après pondération de 60 %	sur 60	60,00	59,0
Classement		1	2

Analyse technique			
Critère	Points	ARÉA	ÉV
Planning prévisionnel précisant toutes les tâches incombant à la future maîtrise d'œuvre et du personnel affecté en conséquence	sur 25	22,00	20,0
Présentation de l'équipe affectée au projet (organigramme et CV) et de la méthodologie prévue pour la réalisation du projet des différents éléments de présentations	sur 25	22,50	21,0
Reportage photographique accompagné de commentaire pertinent et d'une description détaillée des éventuelles difficultés liées au projet	sur 25	25,00	7,5
Mesures envisagées pour le respect des coûts et des délais (études et travaux)	sur 25	25,00	15,0
Points	sur 100	94,50	63,0
Points après pondération de 40 %	sur 40	37,80	25,0
Classement		1	2

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces des marchés attribués à ARÉA – SIRET n° 399 012 095 00028 – pour un montant total de **24 822,50 € HT** et donne délégation au Maire pour prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

Il sera proposé aux habitants de la rue en travaux de participer aux réunions de travail.

7/ Convention relative à l'attribution d'une subvention au centre socioculturel les portes du Valois – épicerie solidaire solidami et pilotage 2021

Délibération 2021/23

Le Centre socioculturel les portes du Valois de Nanteuil Le Haudouin demande à la commune de signer la convention relative à l'attribution d'une subvention pour l'épicerie solidaire SOLIDAMI ainsi que le Comité de Pilotage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte les termes de cette convention

Décide de participer financièrement à Solidami pour un montant total de 2 058.20€ et de 648.05€ au Comité de Pilotage

- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions

Dit que la dépense sera inscrite au budget CCAS article 6558.

Fin de séance à 20 heures 15

8/ Questions diverses	
------------------------------	--

Elections départementales et régionales : dimanche 20 juin et 27 juin 2021, elles se feront peut-être en extérieur.

**L'urbanisme est soumis au PLU : Tous travaux doivent être soumis à déclaration
Monsieur Philippe COCHARD souhaiterait que le périmètre des édifices du village soit classé.**